

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CAPPELLE-EN-PEVELE

Séance du 15 novembre 2024

Régulièrement convoqué, s'est réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Président, Bernard CHOCRAUX

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	17	Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 1

Date de la convocation
9 novembre 2024

Transmission en Préfecture
21 novembre 2024

Date de publication
21 novembre 2024

Etaient présents :

M. Bernard CHOCRAUX, M. François DESPREZ, Mme Laetitia THELLIER-CUVELIER, M. Paul BAERT, Mme Peggy GELEZ, M. Bruno CHACORNAC, M. Jean-Pierre ROCHE, Mme Annie BROUTIN, Mme Maria DA SILVA MARTINS, Mme Christine CARON, Mme Elodie DELATRE, Mme Céline SINIARSKI, M. Dominique LA GANGA, Mme Isabelle PERAL, M. Christophe OLIVE, M. François HENRIQUET, Mme Julie DELTOUR

Procuration :

M. Vincent GOHIER à M. Christophe OLIVE

Absent :

M. Alexandre BOUVRY

A été nommée secrétaire de séance :

Mme Céline SINIARSKI

DELIBERATION N°51/2024	[FINANCES] Location de 2 garages rue du Pont Naplet.
-----------------------------------	---

Monsieur le Maire rappelle que la commune souhaite mettre en location 2 garages sur les 4 garages qu'elle possède rue du Pont Naplet. Il s'agit des 2 premiers garages en venant de la Mairie qui ont pour surface respectives 28m² pour le garage n°4 et 14m² pour le garage n°3.

Monsieur le Maire propose la location des garages à hauteur de 6€ du m² à l'entreprise S.I.T.S Plomberie.

Arrivée de Monsieur François HENRIQUET.

Où cet exposé, le Conseil Municipal, avec 17 voix pour et une abstention :

- ❖ Approuve la mise en location des 2 garages à l'entreprise S.I.T.S Plomberie pour une surface totale de 42m² à 6€ du m² soit un loyer mensuel de 252€ ;
- ❖ Autorise Monsieur le Maire à signer le bail et tous documents relatifs ;
- ❖ Autorise Monsieur le Maire à faire les démarches de changement de destination du local initialement destiné à l'habitat.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme
Fait à Cappelle-en-Pévèle

Le Maire
M. Bernard CHOCRAUX

